

La Loi Egalim n'a pas permis la hausse des prix agricoles attendue-en

02/07/2020



Dernière minute

Le rapport annuel de l'observatoire de la formation des prix et des marges pour les produits alimentaires (OFPM) a été présenté le 18 juin par son président, Philippe Chalmin. Le constat est clair. Les prix payés aux agriculteurs ont certes augmenté de 1,8 % en 2019 mais les charges ont augmenté au même rythme. La plus forte augmentation de prix concerne la viande de porc mais cela s'explique par la peste porcine en Chine et non par l'amélioration qui avait été souhaitée par la Loi Egalim des relations entre les acteurs des filières.

[EN SAVOIR PLUS](#)